



FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 59 - septembre 2018

Déposé le 26 septembre 2018

A distribuer avant le 1er octobre 2018

Édito Urgences

Nous voici à la croisée des chemins, soit nos gouvernants et nos concitoyens prennent conscience des enjeux des prochains mois et des prochaines années, soit nous nous engageons vers un avenir pour le moins chaotique.

Après avoir mis à mal le code du travail sans aucun résultat positif sur l'emploi, les nouvelles « réformes » imposées par le gouvernement en place vont concerner des domaines qui, cette fois, touchent tous les citoyens : la protection sociale avec notamment un rôle accru des mutuelles et un repli important de la sécurité sociale, la réforme de la justice avec la suppression de plus de 300 tribunaux d'instance, la réforme constitutionnelle qui diminue fortement le nombre d'élus et donc le poids du vote de chaque citoyen.

Il cible aussi tous les actifs, les retraites changeraient totalement de paradigme avec la retraite unifiée par points, la disparition des régimes spéciaux et l'éclatement du système solidaire.

Il s'attaque aux réfugiés en « réformant » le droit d'asile et fait tout pour en accueillir le moins possible.

Le gouvernement pense aussi aux fonctionnaires avec son « plan de départ » dans la Fonction publique et les réorganisations tous azimuts. Il cible les administratifs en supprimant 400 postes, mais aussi les enseignants avec 2600 suppressions de postes de professeurs dans le second degré et des injonctions ministérielles empiétant de plus en plus sur la liberté pédagogique, avec une « réforme » des lycées généraux et professionnels qui rend responsables les élèves de leur parcours et de leurs erreurs, sanctionnées par Parcoursup, ou qui intègre l'alternance et l'apprentissage dans la formation professionnelle initiale sous statut scolaire.

On le voit, ce n'est pas dans le sens du progrès social et d'une société plus égalitaire et plus juste que nous allons. L'individualisme le plus forcené doit triompher selon la philosophie macronienne.

S'ajoute à cette débâcle sociale programmée la prise de conscience d'un péril environnemental dont l'échéance risque d'être beaucoup plus rapide que prévue* pour le dérèglement climatique et l'extinction massive des espèces, sans même parler des conséquences sur la santé humaine de tous les poisons déversés dans l'environnement.

Pourtant, tout cela n'est pas inéluctable !

D'autres voies politiques existent pour rendre ses lettres de noblesse à la protection sociale, à la solidarité nationale et à la Fonction publique. Elles passent notamment par l'adhésion à un syndicat, par l'engagement dans l'action syndicale et citoyenne de tous ceux qui s'opposent aux dérives libérales.

La démission du ministre de la « transition énergétique » a été un électrochoc pour l'opinion publique en démontrant la duplicité d'un gouvernement soumis aux lobbys de la chasse, de l'industrie, de l'agrochimie et des transports.

Il est pourtant clair que d'autres voies économiques peuvent permettre un fonctionnement soutenable des sociétés humaines et minorer l'impact de nos activités sur les écosystèmes et notre propre santé. Elles passent notamment par l'action locale, l'adhésion associative, l'engagement dans l'action individuelle et collective et le soutien à des politiques responsables.

Notre fédération et les autres organisations syndicales ont la responsabilité d'impulser les mouvements sociaux, comme la journée de grève interprofessionnelle du 9 octobre, capables de contrer la casse sociale et environnementale.

Nous devons donc tout faire pour rappeler l'importance de nos combats et convaincre de l'importance que peut avoir un vote « FSU » aux prochaines élections professionnelles de novembre/décembre.

Saint-Brieuc, le 25 septembre 2018

Olivier Debretagne

*Steffen, W., Rockström, J., Richardson, K., Lenton, T. M., Folke, C., Liverman, D., ... & Donges, J. F. (2018). Trajectories of the Earth System in the Anthropocene. Proceedings of the National Academy of Sciences, 201810141.

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito page 1

Ajustements de rentrée et nouveautés 1er degré page 2

Échos du second degré page 3

Les syndicats de la FSU dans le département page 4

Communiqué grève du 9 octobre en encart

Ajustements de carte scolaire de rentrée 1er degré

Le CTSD des ajustements de carte scolaire de rentrée 1er degré du 6 septembre annonce la tendances de la prochaine carte scolaire de février 2019...

Une quinzaine de délégations d'école, en présence des représentant.e.s de la FSU, était rassemblées devant la direction académique avant le CTSD du 6 septembre.

En préambule, la directrice académique a indiqué aux organisations syndicales qu'elle pourrait fermer beaucoup de classes en milieu rural, mais qu'elle ne voulait pas toucher à la « ruralité marquée de notre département ».

Toujours le même discours gestionnaire étayé par des chiffres et des moyennes : les effectifs diminuent partout dans le 1er degré, le P/E* des Côtes-d'Armor est supérieur aux moyennes nationale et académique. L'IA-DASEN a déroulé à nouveau la promotion des regroupements d'écoles en milieu rural, comme unique solution d'avenir. Ce point de vue n'est partagé ni par la FSU ni par la grande majorité des maires du département.

**Rapport enseignants/élèves*

Selon la rhétorique habituelle, il s'agissait de n'accorder des aides pédagogiques à l'année qu'en nombre limité, « sous peine de devoir fermer ailleurs » !

Répondant à l'interpellation du SNUipp-FSU 22 au sujet de l'obligation de la scolarisation à 3 ans dès 2019 et de ses conséquences en terme de prise en compte dans les effectifs, l'IA-DASEN a affirmé qu'il ne s'agira pas d'une obligation d'accueillir les élèves de trois ans à la date anniversaire,

mais seulement de les scolariser à la rentrée qui suit ! Cela correspond à nos craintes. Outre qu'elle exacerbera la concurrence scolaire public/privé et baissera le financement des écoles publiques, cette mesure est pour la FSU 22 un coup fatal porté à la scolarisation des moins de trois ans dans notre département (confirmé par la non prise en compte des Toutes Petites Sections lors de ce CTSD de rentrée).

Les décisions du 6 septembre

Ouvertures de classe

Pleslin-Trigavou - Plerneuf - Plounevez Moëdec en monolingue - demi-ouverture à La Méaugon - demi-ouverture à Gausson (NB : des écoles avec des moyennes supérieures à 27 élèves par classe ne se sont pas vues octroyer de moyens !)

Fermetures de classe

Saint-Samson-sur-Rance (depuis, après une semaine d'occupation de l'école, les parents d'élève déterminés ont réussi à récupérer un demi-moyen provisoire) - Saint-Carreuc - Lannion Ar Santé - Trégastel

Enseignement bilingue (breton)

Ouvertures

Ouverture d'un poste de remplaçant bilingue- confirmation de l'ouverture de la filière bilingue de Lanvollon - Confirmation de l'ouverture de la filière bilingue de Plouagat - un demi-poste à l'école de Cavan (en récupérant un demi-poste à Ploumaoat !)

Aides pédagogiques à l'année

À la suite des interventions des représentant.e.s de la FSU 22), des aides pédagogiques ont été accordées, mais en nombre très insuffisant. La barre à

atteindre pour obtenir une aide pédagogique s'élève chaque année, les moins de trois ans n'étant plus comptés du tout, même lorsque ces élèves sont présents dans l'école.

Une demi-aide pédagogique à l'année pour Langrolay-sur-Rance (avec une moyenne de 27 sans les TPS !) - Une demi-aide pédagogique accordée à Plérin Port Horel (avec une moyenne de 26,14 sans aucun TPS !) - Une demi-aide pédagogique accordée à Ploufragan Louise Michel (avec une moyenne de plus de 27 sans TPS !) Une aide pédagogique à la maternelle de Plédran

Au sortir du CTSD, l'IA-DASEN réservait sa décision d'attribuer une demi-aide au Vieux Bourg et à l'école Jacques Prévert de Loudéac. Elle ne l'a finalement accordé qu'à Loudéac malgré les réels besoins du Vieux Bourg (besoins pris en compte les années précédentes avec des effectifs similaires).

Nous devons anticiper la décision académique de retirer des postes en carte scolaire de février. Il s'agira pour le ministère de doubler les CP et désormais CE1 d'éducation prioritaire mais à moyens constants, voire avec des moyens diminués dans notre académie.

Une bonne raison pour les représentants enseignants de la FSU de rester mobilisés aux côtés des parents et des élus. La coordination académique du SNUipp-FSU se rapproche une fois de plus du collectif des maires du centre Bretagne.

Ensemble et déterminés, nous pourrions contrecarrer les projets de réduction des postes.

Stéphane Chiarelli

Les nouveautés de cette rentrée dans le primaire

Quelles sont les nouveautés de cette rentrée qui auront un impact sur la vie des écoles ?

CP/CE1 à 12 en REP et REP+ 100 % de réussite au CP :

Insuffisamment budgétée, cette mesure entraîne des suppressions de postes de Plus de maîtres que de classes, et des suppressions de postes ou des non ouvertures notamment en maternelle et dans le rural. Elle a eu pour conséquence d'augmenter les effectifs dans un certain nombre de classes.

Notes au BO - Guide CP : Quatre notes très prescriptives sont parues au BO en avril sur l'enseignement de la lecture, la grammaire et le vocabulaire, le calcul et la résolution de problèmes. Une conception étapiste et mécaniste des apprentissages entrant parfois en contradiction avec les programmes 2015.

Le « petit livre orange » supposé servir de référence à l'ensei-

gnement de la lecture au CP s'inscrit dans cette même logique. En promouvant une méthode syllabique stricte ou en prônant le recours indispensable à un manuel, il ignore ce qui fait consensus aujourd'hui dans la recherche et ne répond pas à l'enjeu concernant la compréhension, difficulté pointée par les évaluations internationales.

L'apport des neurosciences est instrumentalisé pour servir une politique éducative à grands renforts de communication, appuyée sur une partie de l'opinion conservatrice et destinée à imposer des orientations qui ne répondent pas aux enjeux de la réussite de tous.

Ajustements des programmes : Des ajustements des programmes 2015 entrent en vigueur à la rentrée 2018. Consacrés aux fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui », ces ajustements remettent en cause l'esprit des programmes de 2016 avec des contenus qui sonnent le retour des pro-

Les nouveautés de cette rentrée (suite)

grammes de 2008, rejetés par la communauté éducative et sanctionnés par les dernières évaluations.

Évaluations

Trois évaluations standardisées sont prévues : à l'entrée du CP et du CE1 et mi CP. Uniquement consacrées au français et aux mathématiques, ces évaluations dessaisissent les enseignants du travail d'élaboration d'outils au service de la conception d'enseignements adaptés à leurs élèves et au contexte de leur classe. Un dispositif qui entretient la confusion sur les objectifs des évaluations (pilotage du système ou aide aux apprentissages ?) et comporte le risque d'une mise en concurrence des écoles. Cela peut engendrer un bachotage préjudiciable aux élèves, comme cela a pu être observé dans les pays anglo

saxons. le SNUipp-FSU a appelé les enseignants des écoles : à surseoir à la passation des évaluations, à décider comment reprendre la main sur ces évaluations (sélections des items considérés comme pertinents, temps accordé pour les passations...), ne pas faire remonter les résultats* mais à faire remonter les besoins de l'école en termes de formation et de RASED.

**Rappelons qu'il est prévu que l'enseignant rentre les réponses des élèves dans un logiciel, sans corriger les évaluations, et qu'il reçoit en retour le profil de chaque élève (acquis et besoins) et le profil de la classe. L'application génère des profils de classe, d'école, de département et d'académie.*

Stéphane Chiarelli

Échos des bahuts : rentrée sous tension dans le secondaire !

En Bretagne, la rentrée a été préparée par les services du rectorat **avec zéro création d'emplois**. Autant dire qu'il ne fallait pas s'attendre à une amélioration des conditions de travail car si les effectifs restent stables en théorie dans l'académie, les classes sont toujours aussi chargées et la situation a même empiré dans certains établissements scolaires du 22.

Dans les lycées, les difficultés se concentrent en particulier sur les niveaux terminale et première.

Par exemple, au lycée Le Dantec à Lannion, les trois TES ont un effectif de 37 élèves chacune, les groupes de spécialité Mathématiques atteignent 39 élèves chacun ! Au lycée Freyssinet à ST Briec, la TL a 38 élèves, au lycée Savina de Tréguier des 1S à 38 élèves.

Dès la rentrée les fédérations de parents et les enseignants soutenus par leurs organisations syndicales en particulier la FSU comme à Lannion **se sont mobilisés** pour obtenir la création de nouvelles divisions ou des dédoublements (réalisés partiellement à Freyssinet). Les actions au lycée de Lannion ont débouché sur la création d'un groupe supplémentaire en spécialité Mathématiques mais la lutte se poursuit car les classes de TES sont toujours aussi chargées et les solutions internes (dédoublements partiels) ne sont pas satisfaisantes et risquent de ne pas être pérennes.

Cette situation inacceptable se retrouve aussi dans certains collèges du département comme le collège Yves Coppens à Lannion qui est confronté à un manque criant de moyens face à des effectifs qui explosent en sixième et en troisième compromettant ainsi la réussite des élèves les plus fragiles et ne permettant pas l'accueil des élèves du dispositif ULIS dans les classes dites ordinaires.

La demande forte des parents et des enseignants appuyés par la section locale FSU d'ouverture de deux divisions est pour l'instant restée lettre morte au motif que le taux d'encadrement en particulier pour le niveau troisième était tout à fait correct (29,75 élèves en moyenne par classe !) et qu'il permettait un accueil satisfaisant des élèves d'ULIS. Professeurs et usagers ont donc décidé de poursuivre la mobilisation entamée dès juin avec un rassemblement devant le collège, le jour de la rentrée des sixièmes et ont une nouvelle fois interpellé le Rectorat et les médias.

Ces exemples préfigurent les rentrées suivantes dans le secondaire : des classes toujours plus chargées au détriment des élèves les plus fragiles, des conditions de travail dégradées pour tous pour réaliser des économies de postes dans le cadre d'une politique de réduction de la dépense publique !

La réforme annoncée du lycée pour la rentrée 2019 sera un des outils de suppression de postes dans l'Education nationale, une réforme qui va bouleverser l'organisation du lycée : disparition des filières générales tout en recréant de fait des hiérarchies, affaiblissement des séries technologiques et des enseignements optionnels, mise en concurrence des disciplines, diminution à moyen terme des DGH sans compter l'alourdissement de la charge de travail des enseignants (deux nouveaux programmes concomitants en seconde et en première à la rentrée 2019 et les spécialités, les évaluations incessantes, et pour beaucoup d'enseignants des classes supplémentaires). Plus que jamais, la mobilisation s'impose pour faire échouer des réformes régressives !

Oui, une autre réforme du lycée est possible !

Christian Kervoelen



**Élections professionnelles
Dès le 29 novembre : je vote pour les listes FSU !**

**Siège de la FSU 22**

18 rue de Brest à Saint-Brieuc ; 02 96 61 60 85

Secrétaire départemental

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental adjoint

Stéphane Chiarelli

EPA (Syndicat unitaire de l'Éducation Populaire, de l'Action sociale, socioculturelle et sportive)Gaëlle Lefeuvre lefgael@gmail.com - 06 87 25 94 45**SNASUB-FSU** (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

Secrétaire départementale : Françoise Le Thomas

CIO de Guingamp

Francoise.Le-Thomas@ac-rennes.fr - 06 23 63 37 97**SNCS-FSU** (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)Yves Le Mest Brest yves.lemest@univ-brest.fr

02 98 01 61 44

SNEP-FSU 22 (Syndicat National de l'Éducation Physique)

Julien Le Caër et Virginie Gayic

snep.fsu22@gmail.com - julecaer@hotmail.com

Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Mounia El-Bouch Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP du Calvados à Caen

mounia.elbouch@yahoo.fr

06 61 24 12 76

Membre du bureau régional :

Nathalie Hervé Nathalie.Herve@justice.fr**SNES-FSU** (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

Co-secrétaires départementaux :

Catherine Flant Collège Yves Coppens Lannion

Christian Kervoelen Lycée Félix Le Dantec Lannion

snes22@wanadoo.fr

02 96 33 75 47

SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur)

Marianne Charrier - Enssat-IUT-Lannion

marianne.charrier@univ-rennes1.fr**SNETAP-FSU** (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

- Secrétaire régional :

Albéric Perrier LEGTA Rennes Le Rheu

bretagne.snetap@snetap-fsu.fr 07 70 44 33 11

- Correspondant SNETAP-FSU lycée Jean Moulin :

Hugues Rousseau hugues.rousseau@educagri.fr

- Secrétaire de section SNETAP-FSU du lycée de Merdrignac :

Anthony Taubin anthony.taubin@educagri.fr**SNPES-PJJ** (Syndicat National de l'Éducation Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Secrétaire départemental : Julien Gentet

snpes22@gmail.com - 06 73 65 63 60**SNICS-FSU** (Syndicat National Unitaire des Infirmier-es Conseiller-es de Santé)

Sylvie Bénech LP Quintin

sylbenech@gmail.com

06 70 66 63 38

Patricia Desbois Lycée Rabelais St Brieuc

pc.desbois@free.fr

06 81 26 77 50

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)Sylvie Guyader sylvguyader@yahoo.fr

02 96 05 61 71

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)Isabelle Baron isa.baron@free.fr - 06 81 80 31 56**SNUipp-FSU** (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

Secrétaire départemental :

Stéphane Chiarelli snu22@snuipp.fr

Section départementale du SNUipp-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

02 96 61 88 24 ou 07 89 95 00 79

SNUITAM-FSU (Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires, de l'Agriculture et de la Mer)

- Co-secrétaire départementale : Brigitte Duboc

brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr

06 73 10 30 14

- Co-secrétaire départemental :

Franck Huet franck.huet@cotes-darmor.gouv.fr

06 43 42 36 62

- Olivier Droff

Représentant de la section SNUITAM/FSU pour l'Établissement National des Invalides de la Marine

Olivier.Droff@enim.eu - 02 96 55 32 06**SNU Pôle Emploi FSU**

Secrétaire départementale adjointe :

Isabelle Leleu

illg1308@gmail.com**SNUTER-FSU** (Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU)

Secrétaire régional :

Henri Weber unatos-regionbretagne@orange.fr

06 80 84 08 83

Correspondant de la section fédérale des retraité-esJean-Luc Le Guellec (SNES-FSU) : jean.leguellec@wanadoo.fr**Représentant.e.s de la section des retraité-es du SNUipp-FSU**Marylène Le Maux, Catherine Leroy et Amédée Perrot snu22@snuipp.fr**Représentant de la section des retraité-es du SNES-FSU**Jean Buard snes22@wanadoo.fr**Représentant des retraité-es de la section FSU-Trégor**Jean-Pierre Lecoq (SNES-FSU) fsu.lecoq@orange.fr